

Nombre de membres

en exercice: 23

Présents : 18

Votants: 22

Séance du 10 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le dix juin l'assemblée régulièrement convoquée le 10 juin 2021, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Patrick GOT, Jeanne OUROS, Gérard SOLÉ, Paul GRAND, Jean Philippe HIDALGO, Catherine PORTAS, Alain SERRAT, Christine TIGNOL, Stéphan GYBELY, Jean François VORMS, Isabelle MINGORANCE, Olivia FORNOUS NOYÉ, Stéphanie FORCADA, Stéphanie MANNINO, Raphaël ROS, Roger DUCASSY, Mélanie IGLESIAS, Johanna MARIN

Représentés: Catalina BERIOT par Jeanne OUROS, Chantal BENOIT par Olivia FORNOUS NOYÉ, Nicolas BARDETIS par Patrick GOT, Jérôme ROFES par Mélanie IGLESIAS

Absents: Bruno ANIEN

Secrétaire de séance: Jean François VORMS

OBJET : Choix du maître d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire et autorisation donnée à la SPL Perpignan Méditerranée de signer le marché de maîtrise d'oeuvre

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé de s'engager dans la transition énergétique en procédant à la rénovation thermique de l'école élémentaire. Lors d'une précédente séance le Conseil municipal avait conclu avec la SPL Perpignan Méditerranée un mandat d'études et réalisation avec paiement direct par le mandataire pour cette opération initiée dans le cadre du plan de relance. La SPL a donc lancé un marché de maîtrise d'œuvre pour lequel trois cabinets ont déposé une offre.

Suite à l'analyse des offres basée sur les critères de prix (50%), de mémoire technique (40%) et de délai (10%) les cabinets ont été classés selon la grille suivante (en raison de la pondération le candidat le mieux classé bénéficie de la plus petite note)

Critères (notes pondérées)	Energie R	EURL Kaiser	M l'Architecture
Prix après négociation	0.438	0.544	0.518
Mémoire technique	0.213	0.247	0.240
Délai	0.020	0.040	0.040
Total	0.671	0.831	0.798

Le Maire propose de retenir l'offre du cabinet Energie R pour un montant de 29 600€ HT et d'autoriser la SPL Perpignan Méditerranée à signer le marché de maîtrise d'oeuvre ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- DE RETENIR l'offre du cabinet Energie R pour la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire de Baho selon le cahier des charges établi par la SPL Perpignan Méditerranée pour un montant d'honoraires de 29 600€ HT

-D'AUTORISER la SPL Perpignan Méditerranée à signer le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent conformément au mandat d'étude et réalisation qu'elle a passé avec la commune.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Choix du maître d'œuvre pour le réaménagement et la rénovation énergétique de l'ancienne Mairie et autorisation donnée à la SPL Perpignan Méditerranée de signer le marché de maîtrise d'oeuvre

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé de réhabiliter le bâtiment de l'ancienne Mairie en procédant à des travaux de remise aux normes et de réaménagement. Lors d'une précédente séance le Conseil municipal avait conclu avec la SPL Perpignan Méditerranée un mandat d'études et réalisation avec paiement direct par le mandataire pour cette opération. La SPL a donc lancé un marché de maîtrise d'œuvre pour lequel deux cabinets ont déposé une offre.

Suite à l'analyse des offres basée sur les critères de prix (50%), de mémoire technique (40%) et de délai (10%) les cabinets ont été classés selon la grille suivante (en raison de la pondération le candidat le mieux classé bénéficie de la plus petite note)

Critères (notes pondérées)		EURL Kaiser	M l'Architecture
Prix après négociation		0.518	0.482
Mémoire technique		0.093	0.080
Délai		0.040	0.030
Total		0.651	0.592

M. Le Maire propose de retenir l'offre du cabinet Atelier M l'Architecture pour un montant d'honoraires de 43 200.00€ HT et d'autoriser la SPL Perpignan Méditerranée à signer le marché de maîtrise d'oeuvre ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- DE RETENIR l'offre du cabinet Atelier M l'Architecture pour la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation énergétique et de réaménagement de l'ancienne Mairie de Baho selon le cahier des charges établi par la SPL Perpignan Méditerranée pour un montant d'honoraires de 43 200.00€ HT
- D'AUTORISER la SPL Perpignan Méditerranée à signer le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent conformément au mandat d'étude et réalisation qu'elle a passé avec la commune.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Choix du géomètre pour le lever topographique nécessaire à l'opération de rénovation énergétique de l'école élémentaire

M. le Maire informe l'assemblée que les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire nécessitent un lever topographique de l'ensemble du bâtiment. Lors d'une précédente séance le Conseil avait conclu avec la SPL Perpignan Méditerranée un mandat d'études et réalisation avec paiement direct par le mandataire pour cette opération.

La SPL a donc lancé une consultation pour retenir un géomètre à laquelle quatre cabinets ont répondu.

Suite à l'analyse des offres basée sur les critères de prix (45%), de mémoire technique (40%) et de délai (15%) les cabinets ont été classés selon la grille suivante (en raison de la pondération le candidat le mieux classé bénéficie de la plus petite note)

Critères (notes pondérées)	GEOPOLE Géomètres Experts Associés	SARL GUILLON GONIN	SELARL AGT	SCP CRÉTIN MAITENAZ MOREAU
Prix après négociation	0.451	0.585	0.388	0.376
Mémoire technique	0.080	0.160	0.080	0.040
Délai	0.030	0.090	0.015	0.030
Total	0.561	0.835	0.483	0.446

M. le Maire propose de retenir l'offre de la SCP Crétin Maitenaz Moreau pour un montant de 6 400.00€ HT et d'autoriser la SPL Perpignan Méditerranée à signer le marché ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- DE RETENIR l'offre de la SCP Crétin Maitenaz Moreau pour le lever topographique du projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire de Baho selon le cahier des charges établi par la SPL Perpignan Méditerranée pour un montant d'honoraires de 6 400.00€ HT

-D'AUTORISER la SPL Perpignan Méditerranée à signer le marché ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent conformément au mandat d'étude et réalisation qu'elle a passé avec la commune.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.